

N°932

du 15  
JUILLET  
2016



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Panier de la ménagère en juin

**Nouveau  
renchérissement  
des prix, en lien  
avec Piment rouge  
frais, Pintade  
locale vivante  
et Carottes**

P.3 Atelier du HCRRUN sur les réformes politiques et institutionnelles

# Au cœur des débats, le régime politique



Pr Nahm-Tchougli Mipamb Guy,  
Membre de la Cour constitutionnelle

P.2 Théâtre

Le Togolais Kokuvi D. Galley  
parmi les finalistes du  
concours RFI Théâtre 2016

P.7 La ville de Kara accueille

Une campagne de sensibilisation  
sur les médicaments de rue

P.3 En soutien à la vision stratégique de la filière  
**Un budget-programme 2016-2018  
de 142 milliards pour optimiser les  
performances de la société cotonnière**

P.7 Cinquième édition de la foire ADJAFI  
**Des innovations pour susciter  
la créativité des jeunes  
entrepreneurs du Togo**

**PA-LUNION** .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

## AZIMUTS INFOS

## Pourquoi tant de footballeurs sont-ils morts d'une crise cardiaque ?

Chaque année en France, entre 1.000 et 1.500 sportifs, professionnels ou amateurs, sont victimes d'une mort subite, notamment les footballeurs. La crise cardiaque est souvent en cause. Ces événements pourraient être prévenus.

La mort subite peut survenir pendant, ou peu de temps après, un entraînement ou une compétition. Le football, le cyclisme et la course à pied sont les disciplines qui recensent le plus de cas. En ce qui concerne le football, les professionnels Marc-Vivien Foé, Antonio Puerta et Patrick Ekeng sont par exemple décédés d'une crise cardiaque ou des suites de troubles cardiaques.

Ces disciplines (football, cyclisme, course à pied) sont les plus populaires en France... La cause de ces accidents n'est donc pas liée au sport pratiqué mais à la préexistence d'une pathologie cardiovasculaire (90 %) passée inaperçue.

## Causes des crises cardiaques des footballeurs

Avant 35 ans, de nombreuses pathologies peuvent être en cause. L'Académie nationale de Médecine cite toutefois les cardiomyopathies hypertrophiques et les cardiopathies arythmogènes du ventricule droit. Après 35 ans, le tableau est dominé par les complications liées à une affection coronaire athéromateuse.

## Prévenir les crises cardiaques chez les sportifs

La prévention passe donc par un meilleur dépistage de ces maladies. C'est pourquoi de nombreux professionnels de santé se montrent favorables à la pratique d'un électrocardiogramme (ECG) de repos systématique, particulièrement chez les sportifs amateurs qui évoluent en compétition.

Enfin, la généralisation des défibrillateurs dans les enceintes sportives couplées à une meilleure connaissance des gestes de premiers secours au sein de la population générale pourraient aussi améliorer le taux de survie des patients touchés par ce type de maladie... lequel ne dépasse pas aujourd'hui 4 %.

## Pourquoi les footballeurs crachent-ils autant ?

Les sportifs en général, et les footballeurs en particulier, ont pour (fâcheuse ?) habitude de cracher sur le terrain. Cette pratique peu ragoutante relève-t-elle uniquement d'une mauvaise éducation, ou cache-t-elle une explication plus scientifique ?

La pratique sportive, a fortiori lorsqu'elle est intense comme chez les athlètes de haut niveau, notamment les footballeurs, provoque des changements physiologiques importants. Par exemple, une importante sudation et une accélération du rythme cardiaque se déclenchent. Que se passe-t-il dans la bouche des sportifs ? Plus précisément au niveau de leurs glandes salivaires ?

## La salive modifiée par l'effort physique

En réalité, la stimulation sympathique, c'est-à-dire l'accélération du cœur, provoquée par l'effort physique modifie la composition de la salive. De plus, l'exercice physique agirait également sur la sécrétion de mucus.

## Du mucus venu des bronches ou de la trachée

L'augmentation du débit respiratoire stimule en effet la muqueuse qui tapisse les bronches et lui fait produire plus de mucus bronchique. Contrairement à la simple salive, les crachats sont donc composés d'un amas de sécrétion provenant des bronches ou de la trachée.

Ainsi modifié, le contenu buccal est composé de moins d'eau et devient plus filant ou plus collant. Cette matière est alors peu agréable dans la bouche. Cela explique sans doute en partie le besoin des sportifs de s'en débarrasser.

## Pourquoi les footballeurs crachent-ils plus que les autres sportifs ?

Le fait de cracher ne serait donc pas uniquement un simple réflexe répugnant. Pourtant, force est de constater que certaines disciplines sont épargnées par cette habitude. Contrairement aux footballeurs, les tennismans tout comme les basketballeurs ne pratiquent pas le crachat à tout bout de champ. Aucune explication scientifique n'est avancée en la matière. Peut-être est-ce simplement pour ne pas salir la surface sur laquelle ils évoluent, souvent dépourvue d'herbe, à la différence des footballeurs.

## Que faire face à un serpent venimeux ?

En France, il est peu probable que vous rencontriez un serpent puisque seules les vipères et les couleuvres vivent sur le territoire. Toutefois, si vous vous trouvez face à un serpent venimeux, lors d'un voyage à l'étranger par exemple, voici quelques conseils pour bien réagir.

Il faut savoir qu'en France, seules les vipères et les couleuvres vivent dans la nature. Autant dire que vous ne risquez pas grand-chose car, en plus d'être certainement plus apeurées que vous, la couleuvre est inoffensive pour l'Homme et la vipère produit un venin qui n'est généralement pas assez puissant pour tuer un Homme (on recense environ 1 mort par an).

## Face à un serpent venimeux, garder son sang-froid...

Pour éviter tout risque de morsure, même face au plus venimeux des serpents (le taïpan du désert, retrouvé en Australie), le mieux est de ne pas paniquer lorsqu'on le rencontre et d'attendre qu'il s'en aille. Des gestes brusques pourraient l'effrayer et le mener à se défendre en attaquant.

## Morsure de serpent : les gestes conseillés

Si malgré tout vous êtes victime d'une morsure, il est impératif de rester immobile. Le fait de bouger provoque une accélération du rythme cardiaque et de la circulation sanguine, en dispersant plus rapidement le venin dans l'organisme.

Ensuite, il faut appeler les secours. Le venin de serpent servant à immobiliser rapidement la proie et à commencer sa digestion, il vaut mieux lutter contre son mode d'action rapidement. Il existe notamment des sérums antivenimeux adaptés à chaque type de venin, qui sont efficaces mais très spécifiques.

## Théâtre

## Un Togolais parmi les finalistes du concours RFI Théâtre 2016

Le Togolais Kokuvi Dzifa Galley est parmi les 12 finalistes sélectionnés pour le concours RFI théâtre 2016. Son texte Requiem a été sélectionné. Dans le résumé, deux frères, attendant, face à la mer une hypothétique embarcation pour quitter le pays. L'un comme l'autre se sont enfoncés dans des crimes de guerre n'épargnant personne même les membres de leur famille. De révélation en révélation, leur dialogue infuse une intense tension dramatique.

Par le passé, plusieurs Togolais dont Senouvo Agbota Zinso, Kossi Efovi et Kangni Alem, ont eu à remporter ce prestigieux prix de théâtre. Gageons que Kokuvi Dzifa Galley suivra leurs pas. Mais c'est déjà une grande réussite d'être sélectionnés par ces plumes.

Kokuvi Dzifa Galley est né en 1980 au Togo. En 2004, il obtient une Maîtrise en Sciences Économiques à l'Université de Lomé. Il prend part à la Ruche Sony Labou Tansi 2005 au Mali. Une bourse Beaumarchais lui offre une résidence d'écriture à La Comédie de Saint-Etienne en 2009. Il participe à la Résidence-Escale des Écritures au Village Culturel et Artistique Adokpo (Togo) en 2012. Actuel trésorier d'Escale des Écritures, un réseau d'auteurs dramatiques au Togo, il écrit de nombreuses pièces de théâtre qui sont jouées ou lues dans les milieux scolaires, dans des festivals de théâtre et autres

milieux culturels en Afrique, en Europe et au Québec. Il est lauréat du Concours de nouvelles Plumes Francophones 2012 avec Le Code. Kokuvi Dzifa GALLEY est aussi l'actuel Président de l'ATAILE (Association Togolaise des Auteurs et des Illustrateurs de Livres pour Enfants.) En 2014, il participe à la résidence d'écriture Circuit Art'Mattend organisée à Togoville par l'association culturelle Kadam-Kadam.

## Une sélection de qualité

Suite à l'appel à candidatures pour le "Prix Théâtre RFI" 2016 qui s'est déroulé du 16 mars au 16 avril 2016, douze textes inédits ont été présélectionnés pour leurs qualités littéraires, dramaturgiques et leur originalité. Ces textes seront soumis au vote final du jury composé d'artistes et de professionnels, présidé cette année par l'écrivain français Laurent Gaudé. Le prix sera remis le 25 septembre à Limoges, dans le cadre du Festival Les Francophonies en Limousin.

Cette année, le comité de sélection a reçu 220 candidatures en provenance de 20 pays d'Afrique, de l'Océan indien, des Caraïbes (hors France d'outre-mer), du Proche et Moyen-Orient.

La déclaration du jury témoigne de la qualité des textes sélectionnés et des auteurs.

Le choix a été difficile et déchirant face aux bruissements de ces langues, qui charrient colère, amer-



Kokuvi Dzifa Galley

tume, revendications, analyses politiques, mêlant souvent le rire au tragique, la bonne humeur à la rage, la cruauté à la farce. Ce mélange des genres leur confère une qualité et une originalité particulières, a déclaré Mireille Davidovici qui a dirigé le comité de lecture.

Écrit, un texte de théâtre est comme déjà dit, par tous ses mots et ses silences. C'est une langue à la fois écrite et parlante. Celui qui parle, même tout seul, s'adresse à un autre. Cette spécificité du théâtre s'applique à tous les textes que nous avons reçus. De par leurs formes, leurs rythmes, leurs scansions, ils sont presque tous, par essence d'une évidence oratoire, quels que soient leurs qualités ou leurs défauts. Ils frappent à notre porte. Ces textes ne mâchent pas leurs mots. Ils nous les lancent.

## L'exil et la fraternité

De grandes thématiques les traversent : l'exil, synonyme de perte, d'échec, de naufrage, de mort ; la guerre civile jusqu'au sein des familles ; la corruption, omniprésente ; la dictature, l'intolérance et le terrorisme. La lourdeur des traditions face à une modernité qui bouscule... Enfin, le poids du néocolonialisme, l'indifférence et l'égoïsme des pays riches...

Mais les mots sont aussi des armes contre combat s'écrivent au nom de valeurs telles que la justice, la solidarité, la fraternité...

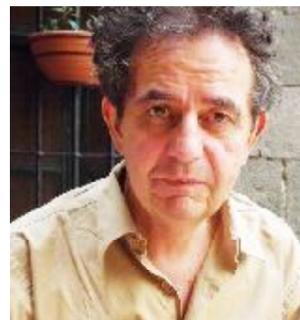
Nous ne nous sommes référés à aucun canon de la dramaturgie traditionnelle, respectant la liberté qui s'exprimait dans ces écritures. Es-

## Nécrologie

## Le scénographe Marcel Freydefont est décédé

Esprit vif et parole généreuse, le scénographe, enseignant et chercheur Marcel Freydefont surgit comme une vibration forte au milieu du paysage du spectacle vivant. Un maître solide auquel se sont accrochés des artistes et des personnalités de tous les horizons comme Ariane Mnouchkine, François Delarozière, Aurélien Bory... Marcel Freydefont est mort le 1 juillet des suites d'une longue maladie, à Nantes. Il avait 68 ans.

Né en 1948 à Randon, en Auvergne, Marcel Freydefont croise des études à l'École Régionale des Beaux-arts et d'histoire de l'art et d'esthétique à la Faculté des Lettres, à Clermont-Ferrand. Cette formation enrichie va se déployer ensuite sur tous les fronts du spectacle vivant. D'abord comédien, metteur en scène et scénographe, il hybride ses talents, entre 1966 et 1987, au sein du Théâtre universitaire de Clermont (TUC), devenu Les Chiens Jaunes en 1976. Il conçoit une quarantaine de spectacles (trente-trois scénographies et douze mises en scène). Devenu enseignant et chercheur, il met en place, dès 1984, en complément avec Dominique Troisville et Rémy Bourdier, le Certificat d'études approfondies en architecture et scénologie à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-



Ferrand. Une formation qu'il pilotera en tant que directeur du département scénographie à partir de 1999 dans le même contexte à Nantes, sous l'intitulé DPEA.

## Un militant de l'enseignement

Hyperactif, toujours sur de multiples dossiers, écrivant tard le soir, il enclenche des séminaires, participe à des projets multiples - dont un inventaire des lieux scéniques en Auvergne (théâtres, salles de spectacles, salles polyvalentes) en 1991, œuvre pour la reconnaissance des arts de la rue. " J'ai senti en lui un homme intègre, posé, discrètement affectueux, animé d'un besoin de clarté simple, très à l'écoute des gens croisés sur son chemin, confie Jean-Luc Courcoult, de Royal de Luxe, qui l'a côtoyé au cours d'entretiens pour un livre. Je l'ai vu en doux passionnel attaché à soulever par son travail une idée juste et forte de l'implication de l'art dans la rue".



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

Atelier du HCRRUN sur les réformes politiques et institutionnelles

## Au cœur des débats, le régime politique

**Late Pater**

Les politiques l'ont trébuché et retreint. La société civile lui a trouvé un contenu sans concession. Et les populations, qui ne s'y connaissent pas trop, l'ont galvaudé.



Le Prof. Nahm-Tchougli Mipamb Guy (à gauche) lors de sa communication modérée par Me Alexis Aqueréburu (à droite)

Au point où aujourd'hui, avant de poser quelque pas vers le désir partagé qu'est l'obligation d'opérer les réformes, on soit forcé de lire le passé, de se rappeler les pratiques politiques qu'a expérimentée une partie de la classe politique togolaise à un moment donné du parcours démocratique du pays et d'identifier clairement le bateau sur lequel on veut désormais embarquer la vie politique nationale pour les années à venir. Aussi, au deuxième jour de l'atelier du Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), les participants ont-ils dû se frotter à la nature et la pratique des différents régimes politiques et surtout la question du mandat. Le débat sur la limitation des mandats présidentiels est, en réalité, un débat sur l'organisation des systèmes politiques et la démocratisation des pays africains. Est-ce une question de principe que la limitation des mandats présidentiels est justifiée de tous temps, en tous lieux, indépendamment d'autres considérations spécifiques de chaque pays? Mais alors pourquoi deux (pas un, ni trois, encore moins quatre) mandats, est-on tenté de se demander. D'où vient ce chiffre fétiche?

A l'atelier du HCRRUN, pour résoudre ce tas de questionnements, l'exercice a été mené par le Professeur Nahm-Tchougli Mipamb Guy, membre de la Cour constitutionnelle du Togo. Par un jeu de rapprochement des forces et faiblesses du système politique que les acteurs politiques auront choisi, avec un regard sur les dérives du régime présidentiel, il a dessiné sa façon d'aborder la limitation des mandats. Le condensé de son exposé dit ceci : «La refondation politique et institutionnelle d'un État, si elle est une nécessité, se trouve inséparable

de celle du régime politique lui-même et plus précisément du mode de répartition des responsabilités au sein de l'exécutif, de la place du législatif dans le travail gouvernemental et, enfin, de l'autonomie du pouvoir judiciaire

comme gardien de l'État de droit. En ce sens, toute la problématique de la réforme du régime politique togolais se ramènerait à la redéfinition et à l'équilibre des rapports entre la pratique du pouvoir d'État de sorte que, par la disposition même des choses, le pouvoir puisse arrêter le pouvoir. Cette idée de la séparation des pouvoirs, chère à Montesquieu, a donné, de façon classique, naissance à deux grands régimes politiques. D'une part, le régime parlementaire, caractérisé par une séparation souple des pouvoirs au sein duquel il existe des moyens d'action réciproque entre le gouvernement et le parlement, notamment le droit de dissolution et la responsabilité politique, et, d'autre part, le régime présidentiel, qui est un régime de séparation rigide des pouvoirs, marqué par une indépendance équilibrée entre l'exécutif et le législatif.

Si certains États africains, notamment l'île Maurice, le Cap-Vert, l'Afrique du Sud, le Botswana etc., emportés par le vent du renouveau démocratique, ont adopté et intégré la séparation souple des pouvoirs, avec des particularités propres, non seulement dans la conception mais aussi dans la pratique, la préférence du régime présidentiel sur le continent est une réalité. La plupart des Constitutions des pays africains ont opté pour ce qu'il convient d'appeler «le présidentielisme africain» marqué par l'omnipotence du Chef de l'État. Aussi est-il la source de tous les pouvoirs, administratif, exécutif, législatif, judiciaire, budgétaire, économique, financier et monétaire. Ce déséquilibre affecte sans nul doute le régime politique togolais actuel. Conçu par la Constitution du 14 octobre 1992, qui a ins-

titué un régime semi-présidentiel avec plus ou moins d'équilibre entre les pouvoirs, le régime togolais a fortement été modifié par le truchement de la révision constitutionnelle du 31 décembre 2002 qui a établi un régime

présidentiel caractérisé par un déséquilibre entre les pouvoirs exécutif et législatif au profit du premier. D'une manière générale, la révision constitutionnelle de 2002 consacre une montée en puissance des prérogatives du

Chef de l'État par rapport aux autres institutions et suscite, de ce fait, de vives controverses, ne serait-ce que par rapport à l'article 59 de la Constitution relatif à la limitation du mandat présidentiel et au mode de scrutin. En réalité, l'aspiration à une réforme que suscite cette controverse est plus profonde et doit nécessairement être tournée vers un rééquilibrage des pouvoirs. La réforme du régime togolais doit intégrer une réorganisation du système politique tout entier par l'institutionnalisation du pouvoir politique, la décongestion de la fonction présidentielle et la promotion d'un régime parlementaire rationalisé». Et d'ajouter : «décongestionner la fonction présidentielle voire exécutive doit procéder d'une vaste réforme de l'État». Concrètement, à en croire M. Nahm-Tchougli, on peut donc envisager une institution jouant un rôle de «conseil de sages», par exemple sur le modèle du Conseil d'État (Council of State) du Ghana ou du Conseil de la République du Cap-Vert dont la mission serait d'encadrer la fonction présidentielle.

Bien entendu, il y a une confu-



Mme Awa Nana-Daboya, Pdtte du HCRRUN suivant avec attention les interventions

sion à éviter dans le choix. Le régime présidentiel évoque l'organisation institutionnelle établie par la Constitution, alors que le système présidentiel vise la pratique institutionnelle et, en particulier, le poids respectif des différents organes dans cette pratique. «On ne peut pas affirmer que le régime présidentiel se caractérise par la prééminence du Président car l'organisation institutionnelle de ce régime tend au contraire généralement à assurer l'existence de contrepoids entre les organes relativement indépendants. En revanche, par définition, le système présidentiel est un système politique dans le-

quel le poids du président est supérieur à celui des autres organes», a précisé M. Nahm-Tchougli.

Bon à noter : dans sa version originale, la Constitution du 14 octobre 1992 avait institué un régime semi-présidentiel ; la révision constitutionnelle du 31 décembre 2002 a eu pour objet d'établir un régime présidentiel. Et plusieurs fonctions se lisent à travers la durée des mandats politiques : donner aux élus le temps nécessaire à la mise en œuvre de leur programme ; permettre la participation régulière des citoyens à la vie politique ; donner un rythme à la vie politique.

En soutien à la vision stratégique de la filière

## Un budget-programme 2016-2018 de 142 milliards pour optimiser les performances de la société cotonnière

Le coton occupe près de 275 000 ménages et procure des revenus à environ 2,5 millions de personnes sur les 6 millions d'habitants que compte le pays. Depuis sa création en 2009, la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), qui anime la filière, affiche des résultats très appréciables qui ont permis au secteur de démontrer sa capacité à rebondir si les conditions de réussite sont réunies, affirme Mongo Aharh-Kpessou, président du Conseil d'administration de la nouvelle société cotonnière.

Pour consolider ses acquis, le Conseil d'administration a décidé d'engager la société cotonnière, à partir de 2015, dans le processus de budget-programme, et ce conformément à la loi organique N°2014-013 relative aux lois de finances promulguée le 27 juin 2014. Cet outil, explique M. Aharh-Kpessou, soutient la mise en œuvre de la vision stratégique que les acteurs de la filière ont adoptée depuis février 2013, pour l'horizon 2022. Il permet aussi à la NSCT de contribuer, de manière durable, à l'amélioration des revenus des producteurs de coton, des conditions de vie en milieu rural et au soutien de l'économie nationale.

L'aspiration première de la filière cotonnière togolaise est de «contribuer substantiellement et dura-



Mongo Aharh-Kpessou, Président du CA de la NSCT

blement à l'amélioration des revenus des cotanculteurs, des conditions de vie en milieu rural et au soutien de l'économie nationale», indique-t-on à la société cotonnière. Au vu de sa mission qui est d'«assurer le développement et la valorisation de la culture cotonnière sur toute l'étendue du territoire national», la NSCT bâtit son budget-programme 2016-2018 sur six programmes qui sont : Pilotage et soutien ; Soutien au monde rural pour la production et la productivité ; Commercialisation et achat du coton-graine auprès des producteurs ; Valorisation du coton-graine acheté auprès des producteurs ; Commercialisation des produits issus d'égrenage ; Renovation des équipements industriels.

Les six (6) programmes sont décomposés en 29 actions, 184 activités déclinées à leur tour en

tâches. Les moyens nécessaires pour accomplir les tâches ont été traduits en charges, soit un montant total de 36,349 721 milliards de francs Cfa pour l'année 2016, dont 2,425 130 milliards de francs en Personnel, 27,436 091 milliards de francs en Biens et services, 75,250 millions en transfert et 6,413 250 milliards de francs en investissement. Ils sont de 49,276 milliards pour 2017, et de 56,202 milliards pour 2018. Soit un total de 141,828 milliards sur les trois années. Ces charges sont essentiellement financées par les ressources propres de la société cotonnière issues des ventes de produits d'égrenage et des emprunts bancaires à court et moyen termes.

Il s'agira pour notre société cotonnière, souligne M. Aharh-Kpessou, d'œuvrer essentiellement à maintenir la dynamique

d'augmentation de la production en réalisant 130 000 tonnes de coton-graine en 2016/2017 et 160 000 tonnes en 2017/2018, avec au moins 95% de première qualité chaque année ; améliorer de manière régulière des rendements au champ des producteurs en passant des 800 kg/ha obtenus au cours des campagnes 2014/2015 et 2015/2016 à un minimum de 1 000 kg à l'hectare à partir de 2017/2018, afin de leur permettre de mieux tirer partie de la culture.

Pour une production visée de 200 000 tonnes de coton-graine à l'horizon 2022, on estime que la filière a besoin de lever des fonds auprès des institutions financières pour assurer ses achats et investissements. Pour ce faire, un mécanisme de financement innovant impliquant des institutions financières nationales et internationales sera mis en place et organisé dans un cadre institutionnel pour un accès des producteurs et des entreprises aux financements adaptés. Ce mécanisme portera sur la mobilisation des ressources classiques, la mise en place d'une ligne de financement par un pool d'institutions financières, la mise en place des fonds de garantie, le développement d'un mécanisme assurantiel, et le développement de fonds compétitifs, assure-t-on.

Comptes nationaux de 2012 (suite)

## Une croissance consolidée par la demande intérieure

John Afolabi

La demande intérieure est composée des dépenses de consommation finale (part des ressources destinée à satisfaire les besoins individuels et collectifs des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages) et de l'investissement qui est composé de la formation brute de capital fixe et des variations des stocks. Prix constants base 2007, la consommation finale s'élève à 1.546,2 milliards de francs Cfa en 2012 contre 1.534,0 milliards en 2011, soit un accroissement de 0,8% en 2012 contre 8,2% en 2011. La consommation finale totale de 2012 représente 91,8% du Pib réel contre 97,1% en 2011, avec une contribution à la croissance du Pib de 0,8 point. Cette hausse s'explique par la progression de la consommation finale des ménages de 1,3% et des institutions sans but lucratif au service des ménages de 11,9%. La consommation finale des administrations publiques a connu une baisse de 2,0% en 2012 contre une hausse de 39,2% en 2011.

Par rapport à 2011, la consommation finale des ménages a progressé pour la plupart des principaux produits en 2012. Entre autres, la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées s'est accrue de 8,8%, en valeur courante, passant de 667,6 milliards en 2011 à 726,0 milliards de francs Cfa en 2012. Celle des autres produits manufacturés est passée de 158,1 milliards en 2011 à 174,6 milliards de francs Cfa en 2012, soit une augmentation de 10,4%. La consommation finale des transports et communication est passée de 99,8 milliards en 2011 à 101,2 milliards de francs Cfa en 2012, soit une augmentation de 1,4%. La consommation finale en services d'éducation et de santé a accru respectivement de 4,9% et 2,5%. Par rapport au Pib nominal, la consommation finale des ménages a évolué de 76,7% en 2001 à 73,8% en 2012 tandis que celle du public de 16,9% en 2011 à 15,3% en 2012. Le défateur du Pib s'établit à 1,6% en

2012 alors que le taux d'inflation déterminé par l'indice harmonisé des prix à la consommation est de 2,7% contre 3,6% en 2011.

Représentant la valeur des biens et services durables produits ou acquis au cours de la période comptable dont la durée de vie est supérieure à un an, la formation brute de capital fixe est passée de 428,8 milliards en 2011 à 426,5 milliards de francs Cfa en 2012, soit une régression de 0,5% avec contribution à la croissance du Pib réel de -0,1 point. Son poids dans le Pib réel est de 25,3% en 2012 contre 27,1% en 2011. La baisse de la formation brute de capital fixe est attribuée à la formation brute de capital fixe publique qui a régressé de 31,3% en 2012 contre l'augmentation de 45,0% en 2011. La formation brute de capital fixe privée, pour sa part, est passée de 265,5 milliards en 2011 à 314,4 milliards de francs Cfa en 2012, soit une augmentation de 18,4%. L'analyse de la formation brute de capital fixe par produit montre que les produits des autres activités industrielles (machines et équipements) et les travaux de construction constituent l'essentiel (88,4%) de la formation brute de capital fixe. En valeur constante base 2007, la formation brute de capital fixe en travaux de construction a progressé de 10,3% en 2012, passant de 188,3 milliards en 2011 à 207,7 milliards de francs Cfa en 2012. La formation brute de capital fixe des produits des autres activités de l'industrie a connu une baisse de 24,4% en 2012 alors qu'elle a été en hausse de 40,2% en 2011. La formation brute de capital fixe en services aux entreprises a augmenté, passant de 15,3 milliards en 2011 à 47,7 milliards de francs Cfa en 2012, liée à la poursuite de l'activité d'exploration pour la recherche du pétrole entamée dans les eaux territoriales.

Globalement, la formation brute de capital fixe de tous les secteurs institutionnels a connu une hausse à l'exception de l'administration publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages. En effet les formations brutes de capital fixe des

sociétés financières, des sociétés non financières et des ménages ont respectivement augmenté de 169,9%, 6,7% et 25,5% alors que celles des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages ont régressé respectivement de 30,2% et 91,0%. En valeur courante, la formation brute de capital fixe du secteur privé est passée de 305,5 milliards en 2011 à 363,4 milliards de francs Cfa en 2012, soit un accroissement de 18,9%; tandis que celle du secteur public a connu une baisse de 30,2%, allant de 202,2 milliards en 2011 à 141,1 milliards de francs Cfa en 2012. Par rapport au Pib nominal, le poids de la formation brute de capital fixe privée est passé de 16,7% en 2011 à 18,4% en 2012; tandis que celui de la formation brute de capital fixe du public a régressé de 4,0%.

En 2012, l'économie enregistre -37,5 milliards de francs Cfa de variation des stocks contre -31,0 milliards en 2011 (en termes réels). Ces variations de stocks concernent essentiellement les produits agricoles pour l'industrie et l'exportation (-5,6 milliards), les autres produits, articles d'habillement et en cuir (-3,3 milliards), les produits pétroliers raffinés (-8,1 milliards), les produits chimiques (-6,5 milliards), les produits de métallurgie, fonderie, travail des métaux (-6,4 milliards) et les machines, équipement et matériels divers (-4,1 milliards).

Enfin, les échanges de biens et services entre le Togo et le reste du monde montrent qu'entre 2011 et 2012, les exportations en valeur courante ont augmenté, passant de 796,3 milliards à 894,0 milliards de francs Cfa, soit une augmentation de 12,3%. Les importations en valeur courante ont diminué de 1.176,5 milliards en 2011 à 1.170,8 milliards de francs Cfa en 2012. Le taux d'exportation, qui est la part du volume des exportations dans le Pib réel, est passé de 41,7% en 2011 à 42,9% en 2012. Le déficit de la balance commerciale en valeur courante s'est amélioré de -380,2 milliards en 2011 à -276,9 milliards de francs Cfa en 2012.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours

## Plus de 213 milliards injectés cette semaine dans les banques togolaises

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 12 juillet 2016, à une injection de liquidités d'un montant de 1 730 000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication, identique par rapport aux dernières semaines. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 213,500 milliards, contre 234,140 milliards la semaine précédente, et 205,038 milliards la semaine écoulée, 224,630 milliards, 59,500 milliards les semaines antérieures. L'opération arrive à échéance le lundi 18 juillet 2016, indique la Banque

centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 3,5000% et 3,5000%.

Au total, cinquante établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements du Bénin et de la Côte d'Ivoire s'adjugent respectivement 485,371 milliards et 425,551 milliards. Ils sont suivis par ceux du Togo avec 213,500 milliards, du Mali avec 206,118 milliards, du Burkina Faso avec 144,740 milliards, et du Niger avec 136,189 milliards. Le Sénégal fait 95,394 milliards, et la Guinée-Bissau s'adjuge

23,137 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 2.185,7 milliards en avril 2016 à 2.380,9 milliards en mai 2016, soit une hausse de 8,9%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 1.730 milliards, stable par rapport aux réalisations d'avril 2016. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,24% en mai 2016, contre une réalisation de 3,20% le mois précédent.

Panier de la ménagère en juin

## Nouveau renchérissement des prix, en lien avec Piment rouge frais, Pintade locale vivante et Carottes

En juin 2016, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi sa hausse amorcée depuis avril 2016. Il a progressé de 0,2% contre respectivement 1,6% et 1,2% aux mois de mai et avril 2016. Cette hausse est due essentiellement à la progression des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,7%); «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,0%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits des fonctions de consommation «Communication» (+0,2%), «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+1,4%) et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,2%). Parallèlement, souligne l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Insteed), les prix des produits de la fonction de consommation «Transports» (-1,1%), «Biens et services divers» (-0,1%) et «Santé» (-0,1%) ont enregistré une baisse.

La hausse observée au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est imputable à celle des prix des postes tels que: «Céréales non transformées» (+7,0%); «Tubercules et plantain» (+14,1%); «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (+5,1%); «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+0,6%); «Fruits secs et noix» (+53,3%); «Volaille» (+3,5%); «Poissons frais» (+2,4%); «Autres matières grasses» (+11,6%); «Boissons non alcoolisées artisanales» (+2,2%); «Sucre» (+0,8%); «Autres conserves de poissons» (+0,9%); «Lait» (+0,3%); «Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes» (+0,8%) et «Produits laitiers» (+0,7%). Dans le même temps, les postes «Légumes frais en fruits ou racine» (-13,5%); «Légumes frais en feuilles» (-25,9%); «Farines, semoules et gruaux» (-16,6%); «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (-4,9%); «Pains» (-7,0%) et «Huiles» (-1,4%) ont tiré l'indice à la baisse.

Concernant la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» sa hausse est déterminée par le poste «Combustibles solides et autres» (+8,0%). Quant à la fonction de consommation «Communication», la hausse est en liaison avec celle du poste «Communication téléphonique 2» (+0,2%). S'agissant de la fonction de consommation «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants», sa hausse est influencée par les postes «Vins et boissons fermentées» (+4,6%) et «Bière» (+1,2%). Pour ce qui est de la fonction de consommation



«Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,2%), l'origine de sa hausse est à rechercher au niveau du poste «Articles de ménage non durables» (+0,4%).

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, l'Institut national de la Statistique cite: «Mais séché engrains crus vendu au grand bol» (+15,5%); «Igname» (+17,5%); «Piment rouge frais» (+30,7%); «Charbon de bois» (+8,2%); «Tomates rondes (Pomme)» (+4,7%); «Doèvi (Anchois) fumé» (+6,9%); «Noix de coco sec» (+67,0%); «Bananes douces» (+12,1%); «Marvi (Hareng) fumé» (+10,8%); «Carottes» (+41,9%); «Oignon frais rond» (+8,2%); «Gboyébessé (Piment vert)» (+8,4%); «Poulet congelé importé» (+4,5%); «Décou (Noix de palme)» (+13,4%); «Pintade locale vivante» (+26,5%); «Oranges locales» (+3,6%); «Parfum» (+2,4%); «Insecticide solide en spirale» (+4,9%); «Agbéli (Manioc frais)» (+4,1%); «Tchoukoubou local artisanal» (+7,7%); «Akपालa moumou (Chinchard frais)» (+0,8%); «Sucre raffiné en poudre» (+2,5%); «Appel Heure creuse Togocel» (+2,8%); «Bière locale ordinaire» (+1,6%); «Adiadoè (Sardinelles fumées)» (+0,4%); «Coq vivant local» (+2,8%); «Haricots rouges secs» (+1,5%); «Sardine à l'huile végétale» (+1,5%); «Jus de citron» (+2,5%); «Choux vert» (+14,7%); «Appel Heure normale Togocel» (+1,4%); «Cacao avec du lait en poudre (MILO)» (+1,6%); «Lait concentré sucré en boîte, importé (Bonnet bleu)» (+0,8%); «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (+2,3%); «Piment rouge sec en poudre» (+6,1%); «Appel Operateur 1» (+1,5%); «Bolou moumou (Crevettes fraîches)» (+3,4%); «Ail frais» (+5,6%); «Appel Operateur 2» (+1,4%); «Jus de bissape» (+1,6%); «Mangue greffée» (+6,5%); «Pâte d'arachide» (+3,9%); «Poulet local vivant» (+1,3%); «Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin)» (+2,3%); «Crème fraîche» (+2,7%); «Botokoin» (+1,8%); «Layette bébé (couche carrée en tissu)» (+2,6%); «Liha sucré» (+2,2%); «Lanhoinho (Poisson salé fer-

menté)» (+0,2%); «Croissants sans beurre» (+2,0%); «Tripes et abats de bœuf» (+1,1%); «Corned beef (EXETER)» (+1,4%); «Fromage industriel (La vache qui rit)» (+0,8%); «Appel Zone 2 (Togocel vers Ghana)» (+1,4%) et «Matelas mousse» (+1,2%).

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on peut citer: «Gombos frais» (-51,6%); «Sel de cuisine gros cristaux» (-45,2%); «Adèmè» (-31,8%); «Salade verte locale (Laiue)» (-27,7%); «Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés» (-9,7%); «Akपालa (Chinchard) fumé» (-3,3%); «Akpan» (-54,5%); «Mélange 2 temps» (-5,1%); «Gboman» (-17,7%); «Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés» (-3,2%); «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-2,2%); «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (-1,8%); «Huile végétale (Nioto)» (-2,2%); «Pain sucré artisanal sucré» (-9,6%); «Gingembre frais» (-26,8%); «Agbéli (Manioc râpé)» (-6,9%); «Gari (Farine de manioc)» (-4,6%); «Tapioca petit grain» (-6,6%); «Pain artisanal salé» (-12,2%); «Arachide décortiquée crue» (-6,2%); «Citrons» (-15,5%); «Cure dents» (-6,1%); «Aubergine locale» (-6,2%); «Ananas frais» (-8,5%); «Haricots blancs secs» (-2,2%); «Banane plantain mûre» (-3,3%); «Aglinvi moumou (Crabes frais)» (-4,1%); «Mawoè (Maïs en pâte)» (-3,3%); «Beurre frais en vrac» (-25,1%); «Concombre» (-15,7%); «Gawou (Beignet du haricot)» (-31,4%); «Betterave» (-11,0%); «Carpe frite à l'huile rouge» (-4,4%); «Pain en bague» (-1,6%); «Herbe Zangara pour paludisme» (-1,8%); «Riz local longs grains vendu au petit bol» (-2,8%); «Cossette de manioc» (-2,0%); «Viande de bœuf avec os au kg» (-0,4%); «Doèvi (Anchois) frit» (-4,4%); «Sésame» (-2,5%); «Essence super de rue» (-0,8%); «Piment rouge sec» (-4,4%); «Sucre raffiné en morceaux» (-1,4%); «Chips» (-2,5%); «Viande de bœuf sans os au kg» (-0,3%); «Essence mélange de rue» (-0,8%); «Pomme fruit» (-1,8%); «Kéké» (-4,3%); «Feuille de haricot» (-8,9%) et «Moustiquaire imprégné» (-

(suite à la page 6)

FOOTBALL / BENIN

## Le football béninois de nouveau dans la tourmente

**Dans un courriel adressé mardi 13 juillet 2016 à la Fédération Béninoise de Football, la FIFA hausse le ton dans l'affaire du mandat d'arrêt délivré par la Justice béninoise contre les membres du Comité Exécutif de la FBF ainsi que MM. Augustin Sidy Diallo (ASD) et Constant Omari, respectivement observateurs de la CAF et de la FIFA au Congrès électif de la FBF du 10 juin 2016.**

**Hervé A.**

Dans le viseur de la justice béninoise, tous les membres du Comité Exécutif de la Fédération Béninoise élus le 10 juin, tous les membres du Comité de normalisation et les experts de la FIFA qui ont supervisé le scrutin, le président de la Fédération ivoirienne, Sidy Diallo, et son homologue de RDC, Constant Omari.

Un nouveau crise qui déplaît à la FIFA qui n'a pas manqué de pester à la suite d'un courrier qu'elle a envoyé Anjrin Moucharafou, le président de la FBF. " Les associations membres de la FIFA doivent gérer leurs affaires de façon indépendante selon les articles 14 et 19 des Statuts de la FIFA. Nous avons également précisé que toute décision de justice s'imposant unilatéralement à la FBF serait considérée comme une interférence dans les affaires internes de la FBF et susceptible d'être adressée aux organes compétents de la FIFA et de la CAF. Dans ces conditions, nous vous



informons que si la décision de justice n'est pas levée d'ici lundi 18 juillet 2016, le cas sera soumis au Bureau du Conseil de la FIFA afin qu'il prenne la décision qu'il estimera appropriée ", a indiqué Marco Villiger, Secrétaire Général adjoint (Administration).

Le 10 juin dernier, après une période de normalisation et une suspension par la FIFA, la Fédération béninoise tenait enfin son

assemblée générale élective, portant à sa tête Anjrin Moucharafou. Ce vote permettait la levée des sanctions pour que les Ecureuils affrontent la Guinée Equatoriale (2-1) deux jours plus tard à l'occasion de la 5e journée des éliminatoires de la CAN 2017.

Seulement, la veille du scrutin, le tribunal de Porto Novo, à l'origine des précédents blocages, avait à nouveau prononcé l'interdiction de

l'élection. Une décision dont le Comité de normalisation affirme avoir été informée seulement après la tenue du scrutin.

Au Bénin, les faits reprochés sont passibles de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 240.000 Fcfa (environ 365 euros) minimum. Reste à savoir si la justice locale ira au bout du processus et, le cas échéant, comment la FIFA va réagir.

## La FIFA lance son nouveau programme de développement

**La Commission de Développement de la FIFA, présidée par le vice-président de la FIFA et président de l'AFC, le cheikh Salman bin Ebrahim Al Khalifa, s'est réunie à Zurich le 13 juillet dernier afin de commencer à mettre en œuvre le programme Forward, le programme de développement entièrement remanié de la FIFA et approuvé par le Congrès de la FIFA en mai 2016.**

Les associations membres et confédérations peuvent désormais demander des fonds de

développement dans le cadre du programme Forward de la FIFA, qui a pour but de fournir un soutien complet et personnalisé aux bénéficiaires pour que ceux-ci puissent développer au mieux le football. Le programme est basé sur trois piliers, plus d'investissement, d'impact et de supervision.

" Cette séance de la Commission de Développement marque un jour très important, car à travers le programme Forward, nous réalisons une avancée qualitative en vue d'améliorer l'impact des projets de développement de la FIFA

et de mieux servir les associations membres et les confédérations. La structure adéquate est mise en place pour relever les différents défis et assurer la mise en œuvre réussie du programme", a annoncé le cheikh Salman bin Ebrahim Al Khalifa.

" Une des principales priorités de notre administration sera d'assurer la bonne mise en œuvre et la supervision des projets de développement, avec une responsabilité accrue, et un suivi et reporting réguliers. Le succès du programme Forward dépendra

avant tout non seulement de la FIFA, mais aussi du travail de toutes nos associations membres", a indiqué la Secrétaire Générale de la FIFA, Fatma Samoura.

La Commission de Développement a confirmé que les confédérations et les associations membres auront jusqu'au 1er juin 2017 pour finaliser leurs contrats d'objectifs avec des indicateurs de performance clés. Jusqu'à cette date, la commission examinera des projets en vue d'approbations sur une approche au cas-par-cas.

CLASSEMENT FIFA/

## Français et Néo-Zélandais en nets progrès

Après un mois riche en matches internationaux, le classement mondial FIFA du mois de juillet est marqué par un nombre important de changements, qui n'affectent cependant pas l'Argentine puisqu'elle occupe toujours la première place.

Avec trois compétitions internationales majeures organisées ces mois de juin et juillet - la Coupe des Nations de l'OFC, la Copa América Centenario et l'UEFA EURO 2016 -, cette édition du classement réserve quelques belles surprises, en plus de la toute première apparition du Kosovo. Au total, ce sont 228 rencontres internationales "A" qui ont été disputées ce mois-ci, générant de

nombreux changements au sein du classement - et quelques progressions remarquables.

Grâce à sa victoire lors de la Coupe des Nations de l'OFC, la Nouvelle-Zélande enregistre une incroyable progression (plus 54 places !) pour se retrouver 93ème. Ce succès signifie également que les All Whites seront de la partie lors de la Coupe des Confédérations de la FIFA 2017, et lorgnent désormais sur une qualification pour la Coupe du Monde de la FIFA 2018™. Autre équipe ayant décroché son billet pour la Coupe des Confédérations de la FIFA : le Portugal qui, grâce à sa victoire lors de l'EURO 2016, se retrouve à la 6e place après

avoir doublé l'Espagne et le Brésil.

Malgré sa défaite en finale face au Portugal, la France - comme d'autres équipes ayant participé à l'EURO - voit tout de même son bon parcours récompensé puisque les Bleus progressent de dix places (7èmes), tandis que plus loin, la Pologne en gagne onze (16ème), et l'Islande et la Croatie douze pour se placer respectivement 22ème et 15ème. Demi-finalistes surprises, le Pays de Galles a fait encore mieux puisqu'avec ses 291 points engrangés - plus qu'aucune autre équipe ce mois-ci -, il progresse de 15 places pour se retrouver au 11ème rang.

Les Islandais figurent par ailleurs

parmi les cinq équipes ayant atteint le meilleur classement de leur histoire avec la Guinée-Bissau (75ème, plus 40), Saint-Kitts-et-Nevis (80ème, plus 12), le Kazakhstan (97ème, plus 15) et les Comores (155èmes, plus 7). Malgré les nombreux mouvements, le Top 5 reste quant à lui inchangé : l'Argentine devançant toujours la Belgique, la Colombie, l'Allemagne et le Chili. Toutes ces nations ont atteint au moins les quarts de finale de leur compétition continentale respective, gardant ainsi leurs distances avec leurs poursuivants.

Enfin, le Togo perd treize places et se retrouve 108e mondial et 31e africain.

## Rio 2016 dévoile les affiches officielles des JO

Treize artistes ont créé des images qui feront partie de la riche histoire du Mouvement olympique. Les affiches officielles des Jeux Olympiques de Rio 2016 ont été dévoilées mardi soir dans l'emblématique Museu do Amanhã (Musée de demain).

" Le Brésil et les Jeux sont représentés de manières très différentes, qu'il s'agisse de l'enfant avec son cerf-volant, de la torche, des anneaux olympiques, etc." a expliqué Carla Camurati, directrice de la culture de Rio 2016.

Gringo Cardia, qui a travaillé en partenariat avec l'artiste de rue Geleia da Rocinha, a indiqué qu'ils étaient inspirés par la relation entre les athlètes et la mer. " Rio est une ville olympique naturelle", a-t-il déclaré. " Les gens adorent être dehors et faire du sport."

Les affiches officielles des Jeux Olympiques sont une tradition depuis que les premières ont été produites pour les Jeux de 1912



à Stockholm. Elles sont sélectionnées par le comité d'organisation et restent des artefacts historiques de chaque édition des Jeux.

**Rio 2016**

Les affiches de Rio 2016 sont exposées au Musée de Demain à Praça Mauá, joyau du front de mer revitalisé de Rio, jusqu'au 22 juillet, date à laquelle elles seront déplacées pour être présentées dans le parc olympique de Deodoro.

## Kanté en route vers Chelsea

Leicester et Chelsea aurait trouvé un accord pour le transfert de N'Golo Kanté, contre un montant de 35 millions d'euros. L'international français devrait s'engager pour 5 ans avec les Blues.

N'Golo Kanté devrait changer d'air mais pas de championnat. Véritable fer de lance de Leicester dans sa quête du titre de champion d'Angleterre la saison passée, l'ancien joueur du Stade Malherbe a aussi connu sa première grande compétition internationale avec les Bleus lors de l'Euro 2016 cet été.

De quoi attirer les convoitises de plusieurs formations européennes, dont Manchester United ou encore le Paris Saint-Germain. Mais à en croire les informations du Parisien, ce serait Chelsea qui tiendrait la corde sur ce dossier. Les Blues auraient même déjà trouvé un accord avec les Foxes, pour un montant estimé à 35 millions d'euros.

De son côté, le joueur serait prêt à parapher un contrat de 5 ans avec les Blues, alors que le montant de son futur salaire n'a pas encore filtré. Un nouveau pas en avant pour N'Golo Kanté, dont la progression fulgurante n'a cessé d'impressionner les observateurs depuis deux ans. A Chelsea, il pourrait d'ailleurs poursuivre cette progression sous les ordres d'Antonio Conte, l'un des meilleurs coaches actuels.

## Bielsa va encore entendre parler de Lotito

C'est une histoire rocambolesque qui risque de laisser des traces. C'est l'aveu même de Claudio Lotito, le président de la Lazio Rome, qui a pour la première fois soldé les comptes avec Marcelo Bielsa, en livrant sa version des faits devant des journalistes. L'affaire fait grand bruit en Italie parce que Lotito met en cause Walter Sabatini, directeur sportif du rival de l'AS Rome, dans la défection inattendue d'El Loco. " Exactement. Il l'a appelé pour lui dire de ne pas venir. Il lui a dit : " Lotito n'est pas fiable". Veron a fait la même chose", a lancé Lotito, relayé par Le Corriere dello Sport.

Mais Lotito a surtout révélé les coulisses surprenantes des discussions avec Bielsa. " Voilà sa lettre. Il me provoque, cherche l'incident. (...) Mais je ne tombe pas dans la provocation. Je parle de différences de caractère. Je lui communique que je l'attends au siège du club avec beaucoup d'enthousiasme. Autrement, la Lazio en ressortira avec des blessures ouvertes", affirme-t-il en montrant des échanges de mail, avant d'évoquer les longues négociations.

Très amer de cet échec, Lotito semble déterminé à faire payer Bielsa. " Lui vit dans la pampa. Ici en revanche, il y a des règles, des règlements. Je me suis trompé. On me disait: fais rêver tes supporters, amène un peu d'enthousiasme. Mais Lotito n'est pas là pour vendre du rêve. Il vend une réalité solide. (...) J'irai jusqu'au bout des procédures. (...) Lui est surnommé El Loco, mais moi je suis encore plus fou", a-t-il prévenu.

Panier de la ménagère en juin

## Nouveau renchérissement des prix, en lien avec Piment rouge frais, Pintade locale vivante et Carottes

(suite de la page 4)  
2,8%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une très faible baisse de 0,01% contre une baisse de 0,1% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a régressé de 0,2%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 1,8%, celui des produits énergétiques a diminué de 0,4%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une hausse de 0,7% et ceux des produits importés ont diminué de 0,9%.

Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits du secteur primaire ont augmenté de 4,7% alors que ceux du secteur secondaire ont chuté de 0,7%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse respective de 0,4% et de 0,1% des prix des produits non durables et des produits semi durables.

Le niveau des prix du mois de juin 2016, comparé à celui du mois de mars 2016 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 3,0% sous l'influence de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées»



(+10,4%); «Restaurants et Hôtels» (+2,0%); «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,1%); «Articles d'habillement et chaussures» (+1,3%); «Santé» (+0,4%); «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+0,8%) et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (-0,1%). Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation «Transports» (-3,7%) et «Communication» (-3,2%) ont enregistré une baisse.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette progression est expliquée par la hausse des prix des produits frais (+13,6%) pendant que les produits de l'énergie ont diminué de 3,6%. Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée principalement par la hausse des prix des produits du secteur primaire

(+20,6%) et dans une moindre mesure, par le secteur secondaire (+1,0%). Suivant la durabilité, cette hausse est l'action conjuguée de la progression des prix des produits, non durables (+5,4%), semi durables (+1,2%) et durables (+0,5%). Concernant la provenance, l'augmentation de l'indice est marquée par la hausse des prix des produits locaux (+4,6%) malgré la baisse de 0,6% des prix des produits importés.

Par rapport à juin 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 2,5% due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+8,4%); «Restaurants et Hôtels» (+2,9%); «Articles d'habillement et chaussures» (+3,4%); «Logement, eau, gaz, électricité et autres

combustibles» (+1,1%); «Biens et services» (+0,8%); «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,5%) et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+1,3%). Cependant, les fonctions de consommation «Transports» (-6,3%) et «Communication» (-3,1%) ont connu une baisse.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (+11,2%) et des pro-

duits hors énergie hors produits frais (+1,2%). Dans le même temps, les prix des produits de l'énergie ont diminué de 7,3%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+4,4%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 1,5%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 4,2% et 3,3%. Pour ce qui est des secteurs de production, la

hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits du secteur primaire (+17,8%) et de celle des prix des produits du secteur secondaire (+0,7%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 2,1% en juin 2016 contre 2,0% en mai 2016 et 1,9% en avril 2016. En mai 2016, ce taux d'inflation était de 1,2% dans la zone UEMOA.

## Pour le Burkina Faso 20 milliards de la BOAD pour aménager le Boulevard des Tansoba à Ouagadougou

La Banque ouest africaine de développement (Boad) a accordé au Burkina Faso un prêt d'un montant de 20 milliards pour l'aménagement partiel du Boulevard des Tansoba à Ouagadougou. Le prêt permettra de financer la réhabilitation et l'élargissement en 2x2 voies de la rocade sud-est, sur une longueur d'environ 6,5 km. Cette route relie deux axes d'importance nationale et régionale, à savoir, la route de Fada Ngourma menant au Ni-

ger, et celle de Pô reliant le Burkina au Ghana, précise un communiqué de la Banque.

Cette opération fait partie d'un projet global d'aménagement du Boulevard des Tansoba, qui prévoit également la construction et le bitumage en 2x2 voies de la rocade nord sur une longueur d'environ 10,7 km. Cette route traversera plusieurs quartiers en pleine expansion démographique. Les aménagements prévus rendront

plus fluide la circulation des personnes et des biens, en permettant d'évacuer les marchandises en provenance et à destination des autres localités intérieures et des pays voisins.

L'accord porte à 122 milliards le montant global des interventions de la Banque dans le secteur des infrastructures routières au Burkina Faso, et à 359 milliards le volume de ses engagements cumulés au Burkina, tous secteurs confondus.



# LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



## 2 CHANCES DE GAGNER AVEC LA TCE 2016 :

### • AU GRATAGE :

Gagne un **voyage touristique** en Côte d'Ivoire en découvrant trois fois le symbole **CE** ou gagne des **lots en espèce** allant de **200 FCFA** à **500.000 FCFA**.



### • AU TIRAGE :

Tous les tickets de la **TCE 2016** participent au grand tirage Régional pour gagner des lots de **1.000.000 FCFA** à **10.000.000 FCFA** !

Avec **LONATO**, jouez petit et gagnez Gros

Cinquième édition de la foire ADJAFI

## Des innovations pour susciter la créativité des jeunes entrepreneurs du Togo

Etonam Sossou

Dans l'optique de confirmer l'appropriation nationale de ce rendez-vous annuel des jeunes entrepreneurs du Togo, la cinquième édition de la foire des jeunes entrepreneurs a été solennellement lancée ce mardi 12 juillet 2016 à Atakpamé, chef lieu de la région des plateaux. La 5e édition de la foire Adjafi, la foire des jeunes en-

Aussi, l'agence MAXKOM, promotrice de la foire Adjafi, dans le souci d'assurer une meilleure participation des exposants aux activités foraines, a-t-elle initié des journées régionales de renforcement des capacités techniques des exposants et de partage d'informations dans les chefs-lieux de région.

Organisées avec l'appui du Fonds d'Appui aux Initiatives Eco-

Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), les journées régionales de renforcement des capacités techniques des exposants et de partage d'informations qui ont démarré à Atakpamé ce 12 juillet, se poursuivront à Dapaong le 13 juillet, à Sokodé le 15 juillet, à Kara le 18 juillet, à Tsévié le 20 juillet et à Kpalimé le 22 juillet. Il s'agit au cours de ces

rencontres de partager avec les jeunes entrepreneurs, potentiels exposants à la cinquième édition, les techniques et astuces pour réussir une participation à la foire et de les inviter à plus d'innovations.

Pour ce faire, deux (02) modules seront présentés notamment « Comment réussir sa participation à une manifestation commerciale : le cas de la foire Adjafi, » et

« Comment utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir son entreprise et mieux vendre ».

Ce sera aussi l'occasion de présenter la 5e édition de la foire Adjafi aux exposants enregistrés, aux potentiels exposants et aux jeunes accompagnés par les différents dispositifs publics (projets, programmes, fonds, agences). L'édition 2016 tiendra sur 18 jours qui seront marqués par des exposi-

tions et vente, des ateliers et séminaires de renforcement de capacités, des conférences thématiques, des concerts et spectacles. Il faut souligner les deux (02) grandes innovations de l'édition 2016 : « Pépite d'Or », un challenge inter-écoles de talents entrepreneuriaux et le « Panier Vert », un concours de cuisine à base de produits locaux.



trepreneurs se tiendront du 26 août au 12 septembre 2016 sur l'Aire de sport du lycée Agoè-nyiévé à Lomé sous le thème « la compétitivité des entreprises de jeunes dans l'espace UEMOA ».

nomiques des Jeunes (FAIEJ) et la collaboration technique de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), du Programme d'Appui au Développement à la base (PRADEB) et du

La ville de Kara accueille

## Une campagne de sensibilisation sur les médicaments de rue

Le club des auditeurs togolais de Radio France Internationale (RFI), mène depuis 2015, une campagne contre les médicaments de rue. Il s'agit de sensibiliser les populations de Lomé et de Kara sur les dangers qu'elles courent en se soignant dans la rue. Le ton de la campagne a été donné le 24 juin 2016 à Lomé et les actions vont se poursuivre avec les membres du Club Rfi du 11 au 13 août 2016 dans la ville de Kara.

Au programme, des émissions sur les effets néfastes des médicaments de rue seront animées sur les médias nationaux et internationaux. Selon la fondation Chirac, partenaire de l'événement « La prise de faux médicaments peut entraîner une résistance accrue aux vrais médicaments, des handicaps ou la mort ». Il faut noter que le phénomène de médicaments de rue se pose avec acuité au Togo, malgré les efforts du gouvernement pour y mettre fin.



La photographie

## Un métier menacé par les nouvelles technologies

*La profession jadis prospère, est menacée de disparition par les nouvelles technologies.*

Ils ont perdu tout espoir. Lamine triste. Le visage défait. Un appareil photo accroché autour du cou à l'affût d'un éventuel client, ils sont totalement abattus. Ce sont des photographes rencontrés aux alentours de l'Hôtel Palm Beach. Lundi 11 juillet 2016, nous y étions en mi-journée. Les lieux étaient quasi déserts. Seuls ces photographes s'y trouvaient. Point de clients à l'horizon. A la question de savoir s'ils sont au parfum d'une journée à eux dédiée, les concernés sont surpris. L'œil hagard, ils répondent : « le métier de photographe n'est pas reconnu au Togo. Les taxis-moto qui sont venus derrière nous exercent un métier reconnu par le gouvernement, d'autant plus qu'ils ont des syndicats solides », lance l'un des photographes avant de poursuivre : « jadis nous vivions de notre métier. Nous parvenions alors à joindre les deux bouts. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les nouvelles technologies et les laborantins ont tué ce métier. En plus, notre profession n'est pas organisée. Il y règne un désordre total. Il suffit d'avoir un téléphone android, de prendre des images et de se rendre dans un laboratoire pour tirer les photographies. Or, si on était organisé et qu'on avait les cartes, le laborantin saura faire la différence et fixer les prix en fonction de l'utilisateur. Nous pouvons vous certifier qu'à ce jour, la photo pour nous

c'est une sorte de maintien afin d'éviter d'être oisif », souligne-t-il.

Ces derniers souhaitent que le gouvernement structure le secteur, mette en place des agents de contrôle afin de rehausser l'image de ce métier. « N'importe qui filme, n'importe qui est invité à des événements et prétend être photographe. Sur quelle base ? Nous ne saurions vous le dire. Si les décideurs publics y mettent du leur, nous sommes prêts à déboursier de l'argent, qu'importe le coût, pour nous régulariser et être respectés », concluent ces photographes qui gardent espoir en un avenir radieux.

### Réadaptation

Le métier des chasseurs d'image est de nos jours au centre de toutes les plateformes de la communication. Que ce soit à la télévision, dans les livres, en presse écrite, sur internet, on a besoin des images pour les illustrations. Mais, les photographes professionnels font face, depuis une quinzaine d'années, à des changements importants liés à la diffusion des nouvelles technologies numériques, qui ont redéfini les pratiques de toute une profession. La mutation des conditions de création, de production et de diffusion de la photographie s'est traduite par une dérégulation du marché de la photographie et par une fragilisation du cadre juridique qui garantissait auparavant les re-



venus des photographes. Dorénavant, il urge de s'adapter aux innovations technologiques, à la concurrence de la photographie en amateur par exemple. Ce qui ne saurait passer sans une formation professionnelle continue et la protection du droit du photographe auteur. Bon à savoir : un photographe est celui-là qui réalise sur commande des clichés, en numérique ou en argentique, pour la presse, la publicité, la mode... S'il travaille sur ses propres projets, il tente de vendre ses images aux éditeurs, aux magazines, dans les galeries, etc. Il peut aussi exercer comme photographe de mariage ou portraitiste... Quelle que soit sa spécialité, le photographe débutant doit s'accrocher pour vivre de son art. Les débouchés dans l'industrie photographique sont en revanche plus accessibles (retoucheur numérique...). Mais la technique prime alors sur la créativité.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1329  
DE LOTO BENZ DU 06 Juillet 2016

Le tirage hebdomadaire de **LOTO BENZ** a été effectué ce mercredi 13 Juin 2016 par la LONATO à son siège à Lomé et porte le N° 1330.

Mercredi dernier, des parieurs basés à **DAPAONG, KARA, SOKODE, KPALIME, KEVE** et **LOME** ont remporté de nombreux gros lots.

La ville de **DAPAONG** s'est démarquée par un **maxi gros lot de 5.000.000F CFA** gagné auprès de l'opérateur **10123**.

Les points de **vente 1026, 1228 et 90221** basés respectivement à **KARA, SOKODE** et **KEVE** ont recensé chacun un **gros lot de 1.000.000F CFA**.

Un parieur résidant à **KPALIME** a remporté la somme de **500.000F CFA** sur le **point de vente 4067**.

**ALOME**, nous avons enregistré, un **lot de 500.000F CFA**, quatre **lots de 750.000F CFA**, trois **gros lots de 1.000.000F CFA** et un **gros lot de 1.500.000F CFA** auprès des opérateurs **6462, 7016, 70023, 70024, 90124, 7022, 7050, 60122 et 70242**.

**Achète à 200F CFA, les tickets ZEM' qui te font gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket ZEM' et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot mentionné en dessous.**

**AVEC ZEM' PREND DE L'AVANCE**

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !**

**LOTO BENZ**

Résultats du tirage N°1330 de LOTO BENZ du mercredi 13 Juillet 2016

Numéro de base

36

83

10

55

45



À PARTIR  
DU 17  
MAI 2016

**TARIF  
UNIQUE**  
pour **Tous**  
**BAISSE**  
pour **Chacun**

Communiquez en toute **liberté**  
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon **TARIF**  
est **UNIQUE** "

**60<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**65<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**80<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**85<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes